

AUTORISATION PARENTALE



10 € l'adhésion

2019/ 2020

La commune de MELLAC, organise dans le cadre de ses animations, une activité roller à la salle polyvalente. Cette activité s'adresse aux jeunes mellacois âgés de 10 à 17 ans.

La municipalité vous informe des modalités d'organisation, et vous demande de bien vouloir retourner à la mairie ou à l'éducatrice sportive, Florence e Bertho, l'imprimé complété et signé.

- ⇒ mardi et jeudi hors vacances scolaires, salle polyvalente
- ⇒ mardi ; 19h-20h30
- ⇒ Jeudi ; 18h30-20h
- ⇒ certificat médical d'aptitude à la pratique du roller obligatoire.

Pour le Maire
Séverine Escolan

AUTORISATION

Je soussigné(e)

Demeurant à

N° de tel.....①@.....

Agissant en qualité de père, mère, responsable de l'enfant,

Nom du jeuneprénom.....

Date de naissance.....

Déclare autoriser mon enfant à participer aux séances de roller organisées le mardi soir (19h-20h30) et le jeudi soir (18h30-20h) par la commune de Mellac.

Autorise les organisateurs à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Décharge les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors du créneau horaire de l'activité.

Déclare sur l'honneur avoir assuré mon enfant en responsabilité civile et individuelle accident.

Signature des parents